

# ACL - FICHE DE RESERVATION : Mercredis du 1<sup>er</sup> trimestre 2018

Inscription, modification ou annulation jusqu'au lundi 10h précédant le mercredi, dernier délai.

Nom de l'enfant ..... Prénom ..... Age .....

## **LA MAISON des COLLINES à Eybens (3-12 ans) - ouvert en journée et demi-journée.**

Cocher les dates et noter les formules d'accueil retenues

Dates	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	28/02	07/03	14/03	21/03	28/03
Journée										
M-MR-AM-AMR*										

\*Pour les demi-journées, précisez M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AMR (après-midi+repas).

### Précisez le lieu de prise en charge de votre enfant :

• **Avec transport en autocar (aller - retour)**

- Villa Arthaud – journée à partir de 8h (départ du car à 8h 45)
- Ecole Jean Jaurès  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 30 - retour le soir au même endroit, rue Billerey)
- Ecole Ferdinand Buisson  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 45 - retour le soir au même endroit, rue Paul Bourget)
- Ecole Driant (à la fin de la classe : 11h 20 - retour le soir à la villa Arthaud.
- Ecole Clemenceau (à la fin de la classe : 11h 30 - retour le soir à la Villa Arthaud) - Entre 11h 30 et 12h, accueil possible d'enfants en provenance d'autres écoles.
- **Sur place** à la Maison des Collines  à partir de 8 h  à partir de 11h 30 et le soir jusqu'à 18h.

## **LE CLOS D'ESPIES à Gières (3-12 ans) - ouvert en demi-journée uniquement à partir de 11h 30.**

Cocher les dates et formules d'accueil retenues .

Dates	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	28/02	07/03	14/03	21/03	28/03
Repas + Apr. M.										
Après-midi										

### Précisez le lieu de prise en charge de votre enfant :

• **Avec transport en autocar - ATTENTION : vous devez venir chercher votre enfant le soir sur place, au Clos d'Espiès.**

**A Gières :**

- Ecole René Cassin  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 30)
- Ecole Argoud-Puy (à la fin de la classe : 11h 20)

**A St Martin d'Uriage (Attention : pensez à acheter la carte de transport auprès de la Mairie de Saint Martin d'Uriage) :**

- Ecole de Pinet d'Uriage (à la fin de la classe : 11h 45)
- Ecole des Petites Maisons  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 45)

• **Sur place** au Clos d'Espiès  à partir de 11h 30, et le soir jusqu'à 18h

Dans le cadre du centre de loisirs du Clos d'Espiès, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à une activité spécialisée : inscription obligatoire pour l'ensemble des 10 après-midis, du mercredi 10/01 au mercredi 28/03).

- Théâtre (7-12 ans)**  **Atelier Cuisine (5-12 ans)**

**CLEM'ENFANTS à Grenoble, école Clemenceau (3-6 ans) - ouvert en journée et demi-journée.**

Cocher les dates et noter les formules d'accueil retenues

Dates	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	28/02	07/03	14/03	21/03	28/03
Journée										
M-MR-AM-AMR*										

\*Pour les demi-journées, précisez M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AMR (après-midi+repas).

**Précisez le lieu de prise en charge de votre enfant:**

• **Avec transport en autocar - ATTENTION : vous devez venir chercher votre enfant le soir sur place, à l'école Clémenceau**

- Ecole Jean Jaurès  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 30 - pas de retour le soir)
- Ecole Ferdinand Buisson  Maternelle  Primaire (à la fin de la classe : 11h 45 - pas de retour le soir)
- Ecole Driant (à la fin de la classe : 11h 20 - pas de retour le soir).

• **Sur place à l'Ecole Clemenceau**  à partir de 8h  à partir de 11h 45 et le soir jusqu'à 18h.

Dans le cadre du centre de loisirs Clem'Enfants, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à une activité spécialisée : inscription obligatoire pour l'ensemble des 10 après-midis, du mercredi 10/01 au mercredi 28/03).

- Cirque (5-6 ans)  Judo d'éveil (4-5 ans)  Temps'danse et percussions (3-6 ans)

**VILLA ARTHAUD à Grenoble (6-12 ans) - ouvert en journée et demi-journée.**

Cocher les dates et noter les formules d'accueil retenues

Dates	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	28/02	07/03	14/03	21/03	28/03
Journée										
M-MR-AM-AMR*										

\*Pour les demi-journées, précisez M (matin) – MR (matin+repas) – A (après-midi) – AMR (après-midi+repas).

**Précisez le lieu de prise en charge de votre enfant :**

• **Avec transport en autocar - ATTENTION : vous devez venir chercher votre enfant le soir sur place, à la Villa Arthaud**

- Ecole Jean Jaurès  Primaire (à la fin de la classe : 11h 30 - pas de retour le soir)
- Ecole Ferdinand Buisson  Primaire (à la fin de la classe : 11h 45 - pas de retour le soir)
- Ecole Clemenceau (à la fin de la classe : 11h 30 - pas de retour le soir)

• **Sur place à la Villa Arthaud**  à partir de 8h  de 11h 30 à 12h 00 et le soir jusqu'à 18h.

Dans le cadre du centre de loisirs Villa Arthaud, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à une activité spécialisée : inscription obligatoire pour l'ensemble des 10 après-midis, du mercredi 10/01 au mercredi 28/03).

- Cirque (6-8ans)  Tennis (7-12 ans)  Judo (6-12 ans)  Escalade (7-12 ans)

**REGLEMENT**

CENTRES DE LOISIRS : (au choix : règlement joint ou règlement sur facture à mois échu) .....= .....€

ACTIVITES SPECIALISEES (joindre obligatoirement le ou les 3 chèques à cette fiche de réservation) .....= .....€

ADHESION A L'ASSOCIATION : annuelle et familiale (obligatoire pour les familles qui n'ont pas réadhéré depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017) .....= .....10 €

**TOTAL :** .....= .....€